



Association Intercommunale des Eaux de
Ballens – Berolle – Mollens

Préavis n° 03 / 2022
du Comité Directeur au Conseil Intercommunal

Budget de fonctionnement pour l'année 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Le Comité Directeur vous présente son budget pour l'année 2023. **Celui-ci présente un solde bénéficiaire à hauteur de CHF 13'932.00.**

Après analyse des résultats positifs réalisés dans les exercices précédents, le Comité directeur a décidé de maintenir les tarifs (prix du m³ d'eau et taxes d'abonnement) telles que définies dans la directive relative à la distribution de l'eau.

Pour une lecture plus claire, quelques informations complémentaires sont inscrites directement sous les comptes correspondants.

Conclusion

Vu ce qui précède, le Comité Directeur vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, de voter la décision suivante :

Le Conseil Intercommunal de l'AIEBBM,

- vu le préavis n° 03 / 2022 du Comité Directeur,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

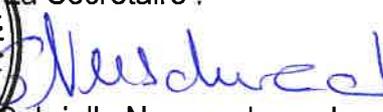
décide :

- D'accepter le budget 2023 tel que présenté, se soldant par un excédent de revenus de CHF 13'932.00.

Le budget 2023 et les commentaires le concernant ainsi que le présent préavis ont été adoptés par le Comité Directeur dans sa séance du 09 août 2022.

Pour le Comité Directeur

Le Président :  Yves Coeytaux

La Secrétaire :  Gabrielle Neuenschwander



Annexe

Budget de fonctionnement 2023